



CHARTE DE DÉONTOLOGIE DE L'ÉCOLE DE SANTÉ NATURELLE



La naturopathie est un art de vivre qui repose sur des techniques naturelles pour prendre soin de soi au quotidien. Elle a pour objectif de préserver l'harmonie, l'équilibre et la santé, au sens où l'entend l'OMS : «un état de complet bien-être physique, mental et social et qui ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité».

Le naturopathe professionnel accompagne ses consultants dans la mise en place de cet art de vivre en tenant compte de leurs spécificités individuelles, tant physiques que psycho-émotionnelles, ainsi que des contextes sociaux et environnementaux dans lesquels ils évoluent.

Aujourd'hui, la naturopathie en tant que discipline de formation et de profession ne fait l'objet d'aucune réglementation et d'aucun encadrement officiel en France. Face à cette absence d'encadrement, l'École de Santé Naturelle a fait le choix de rédiger cette présente charte déontologique. Son objectif est de définir le positionnement pédagogique et doctrinal de l'école en matière d'enseignement de la naturopathie. Nous nous engageons auprès de nos élèves à questionner notre discipline pour enseigner une naturopathie moderne, éclairée et rationnelle alliant le meilleur de l'héritage traditionnel avec les avancées scientifiques.

Nous nous engageons également à respecter les croyances personnelles et spirituelles de nos étudiants, sans leur en imposer aucune.

La complémentarité de la naturopathie et de la médecine

1

L'École de Santé Naturelle s'engage à ne pas enseigner à ses étudiants à poser de diagnostic, ni à prescrire de traitements, ni à réaliser un acte médical, ni à guérir les maladies. S'il accompagne des personnes atteintes de maladies et/ou suivant un traitement médical, le naturopathe doit prendre en compte le diagnostic posé par un médecin et adapter ses recommandations à ce diagnostic et au traitement prescrit par le médecin.

3

L'École de Santé Naturelle appelle de ses vœux une complémentarité entre la médecine et la naturopathie. En ce sens, nous nous engageons à former des naturopathes compétents, capables de collaborer avec les professionnels de la santé pour le bien-être et la santé des personnes. À l'École de Santé Naturelle, la culture scientifique et le respect de la science guideront les apprenants et les enseignants tout au long du cursus.

2

L'École de Santé Naturelle s'engage à insister dans ses enseignements sur le fait que le suivi naturopathique n'est pas substituable au suivi médical mais vient en complément, lorsqu'une personne souhaite réformer et optimiser son mode de vie. Les naturopathes prennent en compte ces traitements pour proposer en complémentarité des techniques naturelles compatibles. En vertu du principe hippocratique : «d'abord

ne pas nuire», les naturopathes que nous formons prendront soin de ne pas diminuer les chances de guérison d'une personne malade en la détournant des recommandations de la médecine ou d'une prise en charge rapide. Ils n'interviendront pas non plus dans les traitements prescrits par un médecin, et ne recommanderont rien qui puisse interagir avec ces traitements ou en diminuer l'efficacité.

4

La culture scientifique

L'École de Santé Naturelle forme des naturopathes qui recevront des enseignements approfondis en anatomie, en physiologie et en biochimie. Ils appuieront leur pratique professionnelle sur ces connaissances acquises du corps humain pour faire des recommandations appropriées et pour collaborer avec les professionnels de la santé.

5

L'École de Santé Naturelle forme des naturopathes qui seront initiés à la recherche scientifique, à l'évaluation et au croisement des sources ainsi qu'à la réflexion critique, dans le but de leur donner des clés pour nourrir leur pratique tout au long de leur vie.

6

L'École de Santé Naturelle exige de ses professeurs qu'ils présentent les sources des études qu'ils citent pour appuyer leur propos. Nous exigeons également des professeurs qu'ils présentent les débats et les controverses lorsqu'il y en a.

7

L'École de Santé Naturelle s'accorde le droit d'exclure de ses enseignements certaines techniques de la naturopathie dont la science a prouvé la fausseté, l'inefficacité ou la dangerosité.

À titre d'exemple, les naturopathes formés à l'École de Santé Naturelle n'apprendront pas à utiliser les analyses iridologiques.

8

Pour une naturopathie responsable

9

La philosophie naturopathique considère que le corps a ses propres capacités de restauration qui peuvent être renforcées par des voies naturelles.

En pratique, les techniques et produits naturels doivent être manipulés et recommandés avec précaution et nuance car ils peuvent être nocifs s'ils sont mal employés.

Une pratique naturopathique responsable et honnête saura reconnaître les limites de son champ d'action et devra, le cas échéant, encourager le recours à la médecine conventionnelle et aux autres approches complémentaires. La pratique naturopathique laisse également une place aux traitements chimiques et de synthèse lorsque ceux-ci s'avèrent nécessaire et en accord avec le médecin traitant.

10

Le naturopathe, en tant que thérapeute, doit rester humble et honnête, connaître ses limites, et chercher à rendre les personnes qu'il accompagne autonomes et actrices de leur propre vie. Il ne doit jamais chercher à influencer ces personnes dans le but de satisfaire ses propres intérêts.

En signant cette charte, les professeurs et les apprenants s'engagent à respecter les valeurs et le positionnement pédagogique de l'École.

Cadre réservé à un membre de l'équipe de l'ESN

NOM / PRÉNOM : Aimery de VAUJUAS, directeur

SIGNATURE :



Cadre réservé à l'élève

NOM / PRÉNOM :

SIGNATURE :

